Image not found or type unknown

cdd en replacement d'une personne en congé parental et avenant

Par **tonia**, le **20/06/2012** à **17:03**

bonjour,je travaille 3h par jour en cdd mon chef est venu le 21 mai pour signée un avenant qui diminue les horaires à 2h33 et je n'ai pas signée du coup ils veulent que je travaille 9h en plus par mois gratuitement en faisant des chambres car je travaille dans un foyer adoma ont ils le droit car pour moi c'est comme si j'allais trvailler au noir merci de votre réponse

Par **janus2fr**, le **20/06/2012** à **17:17**

Bonjour,
Il n'est, bien entendu, pas légal de vous demander de travailler "gratuitement"...

Par **tonia**, le **20/06/2012** à **17:37**

merci oui mais d'après l'entreprise c'est parce que ils doivent me payer mes 3h alors qu'ils ont déja envoyer les horaires de 2h33 au foyer j'ai oublier de préciser que je travaille pour une entreprise de nettoyage qui ont un contrat avec les foyers en plus je suis convoquer lundi au bureau je pense qu'ils vont me mettre la pression jusqu'à ce que je démissionne ce que je ne ferais pas je pense que sa suffit aujourd'hui de profité des femmes de ménage surtout quand on leur dit si tu n'est pas contente tu peu partir il y en a dix qui attende c'est dure a dire mais c'est ce que l'on entend souvent merci de m'avoir répondu

Par **P.M.**, le **20/06/2012** à **22:24**

Bonjour,
Il me semble que cela avait déjà été traité dans ce sujet puis ICI...

Par **janus2fr**, le **21/06/2012** à **07:12**

[citation]merci oui mais d'après l'entreprise c'est parce que ils doivent me payer mes 3h alors

qu'ils ont déja envoyer les horaires de 2h33 au foyer[/citation]
Je ne vois pas le rapport avec le fait de vous faire travailler 9h gratuitement !!!
Si l'employeur n'a pas suffisamment de travail à vous donner, c'est plutôt lui qui devrait vous payer à ne rien faire, mais pas vous qui devriez travailler gratuitement !
Il y a un truc que je ne comprends pas...

Par **tonia**, le **21/06/2012** à **12:55**

merci d'avoir répondu moi non plus je ne comprends pas je crois que c'est pour me mettre la pression j'ai pris rdv ce matin avec l'inspection du travail j'ai rdv jeudi prochain comme ça je verrais ce que le bureau me dira lundi vue que mon chef viendra me chercher pour voir le supérieur

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés